



## **Apartheid : racisme anti-Noir.e et ségrégation raciale en Afrique du Sud**

Justin M. Ndandu<sup>1</sup>

*L'apartheid ou la politique de ségrégation raciale est une politique de discriminations reposant sur la race, la couleur, la religion, le sexe, ou l'origine nationale. C'est un racisme codifié dans la loi, et donc, légiféré, légalisé, « officiel » à la différence du racisme ordinaire, insidieux qui se manifeste au quotidien par des propos ou des actes hostiles (insultes racistes, refus de l'acceptation de l'autre comme un humain parce que différent de soi, refus de l'égalité en droits et en libertés, agressions verbales ou physiques, etc.).*

Les États-Unis et l'Océanie (Australie et Nouvelle-Zélande) ont été les premiers à pratiquer la ségrégation raciale, chacun à des époques différentes, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle en Australie et du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, dans les États du Sud des États-Unis. Les esclavagistes du Sud des États-Unis avaient en effet établi la hiérarchie des peuples : des Blancs (et dans une moindre mesure des Blanches) avec tous les droits et toutes les libertés en haut de l'échelle, et des Noir.es dénués de droits et de libertés, en bas de l'échelle. Les indigènes (Indiens rescapés des massacres de masse) ont, quant à eux, été parqués dans des réserves.

Les migrant.es européen.nes qui avaient envahi et conquis l'Océanie ont, eux aussi, mis en place des lois ségrégationnistes à l'encontre des autochtones aborigènes. Comme les Indiens aux États-Unis, les aborigènes rescapé.es des massacres furent relégué.es et enfermés.es, eux aussi, dans des sortes de « zoos humains » ou « réserves » sans contact avec les conquérants blancs venus d'Europe. Le traitement leur réservé fut identique à celui des Indiens des Amériques.

C'est récemment, au XXI<sup>e</sup> siècle, que les populations aborigènes d'Océanie (Australie et Nouvelle-Zélande) ont vu petit à petit lever les restrictions et barrières qui les ont, depuis cinq siècles, empêché d'avoir le droit de vivre en hommes et femmes libres. L'Afrique du Sud est le dernier avatar du système ségrégationniste. En 1948, la colonie britannique entreprend de codifier et de légiférer sur cette politique raciste et séparatiste. Pendant quatre décennies (1948-1991), les Noir.es vont être « parqué.es » dans des townships, d'immenses cités noires sans droits, ni liberté de circuler. Ils ne pouvaient sortir de leurs cités-dortoirs que muni.es d'un Pass, une autorisation de

---

<sup>1</sup> Membre de Bamko asbl.

circuler. Cette politique ignominieuse et déshumanisante ne prendra fin qu'en 1991 grâce à la pression internationale qui a conduit aux négociations entre le régime de l'Apartheid et les partis politiques sud-africains, notamment l'ANC (African National Congress) de Nelson Mandela.

L'Apartheid qui vient de l'afrikaans (une langue dérivée du néerlandais et parlée par des descendants des Néerlandais) signifie séparation ou mise à part. C'était une politique dite de « *développement séparé* » (*afsonderlike ontwikkeling*) : chaque peuple (noir, blanc, mais aussi asiatique et métis) avait un espace géographique autonome de vie ou plutôt de confinement. Ce projet politique avait décrété l'interdiction de tout mélange entre les différentes populations, de toute mise en commun des activités politiques, économiques, sociales, sportives, culturelles, etc. La participation à la vie politique était d'ailleurs interdite aux Noirs. Bref, aucune interaction dans aucun domaine de la vie n'était permise entre ces différentes populations.

Cette politique basée sur des critères raciaux et ethniques, avait décidé de confiner dans des zones géographiques distinctes et bien déterminées, des populations noires. Les métis et les Asiatiques étaient aussi affectés mais dans une moindre proportion car certaines mesures restrictives touchant ces deux catégories de la population sud-africaine n'étaient pas aussi radicales que celles imposées aux Noirs. Ils pouvaient par exemple fréquenter certains établissements blancs.<sup>2</sup>

*« La structure de l'Afrique du Sud est une structure raciste : négrophilie et philanthropie sont des insultes en Afrique du Sud... On propose de séparer les indigènes et les Européens, territorialement, économiquement et sur le terrain politique, et de leur permettre d'édifier leur propre civilisation sous la direction et l'autorité de Blancs, mais avec un minimum de contact entre les races. On propose de réserver aux indigènes des territoires et d'obliger le plus grand nombre à y habiter... »* Frantz Fanon, « *Peau noire, masques blancs* », P. 70-71

### **Apartheid : une longue quête conceptuelle**

La politique de l'apartheid a été officiellement mise en pratique en 1948 en Afrique du Sud (l'ancienne South-West African Union) par le Parti National, le parti de la minorité blanche (Afrikaners) qui dominait et dirigeait le pays. Cette odieuse politique fut abolie le 30 juin 1991 après de longues et fastidieuses négociations entre les leaders noirs de l'African national congress (ANC) de Nelson Mandela, Tabo Mbeki, Jacob Zuma, et bien d'autres politiques noirs, et les tenants blancs du pouvoir ségrégationniste.

---

<sup>2</sup> Jaco Alant, *Parlons afrikaans*, Paris Budapest Torino, L'Harmattan, coll. « Parlons », 2004, 295 p.  
Martin Pütz, *Discrimination through language in Africa? : perspectives on the Namibian experience*, Walter de Gruyter, 1995, p. 315 ; Paul Coquerel, *L'Afrique du Sud des Afrikaners*, Ed. Complexe, 1992, p. 188-189 ;  
Pat McKissack, *The Civil Rights Movement in America : from 1865 to the present*, Childrens Press, 1991, 355 p.

L'histoire nous apprend que la politique d'apartheid se voulait l'aboutissement institutionnel d'une politique et d'une pratique de ségrégation raciale (*Pass-laws* ou *baasskap* et *colour bar*), conceptualisée et élaborée par les Afrikaners (Blancs d'origine hollandaise) en Afrique du Sud depuis la fondation par la Compagnie néerlandaise des Indes orientales de la colonie du Cap en 1652 (Afrique du Sud).

L'apartheid a également été appliqué de 1959 à 1979 dans le Sud-Ouest africain (actuelle Namibie), alors sous mandat de l'Afrique du Sud. La Namibie fut en effet administrée par l'Afrique du Sud après la perte par l'Allemagne de ses colonies africaines après sa défaite lors de la première guerre mondiale. Avec l'apartheid, le rattachement territorial, l'appartenance nationale et le statut social sont entièrement définis par le statut racial de l'individu. Le statut social fait référence à la position sociale qu'un individu occupe au sein d'une communauté ou une organisation sociale donnée. Il est ici relié à un ensemble de droits. Le droit est un « *ensemble des règles qui régissent la conduite des hommes et des femmes en société, c'est-à-dire les rapports sociaux* »<sup>3</sup> et permet de faire en sorte que les rapports sociaux « *échappent à l'arbitraire et à la violence des individus et soient conformes à l'éthique dominante* »<sup>4</sup>. Or dans le cadre de l'apartheid, cette régulation n'a pas lieu du fait de la hiérarchisation des statuts sociaux et des races. Les lois racistes et séparatistes ont figé les conditions de vie des uns et des autres, d'un côté celles et ceux (la minorité blanche) qui ont tous les droits et toutes les libertés, et de l'autre côté celles et ceux (la majorité noire) qui n'ont ni droits ni libertés.

### **Des Blancs toujours réfractaires à une société multiculturelle**

Sur base des critères raciaux, la ségrégation raciale affirme, au sein d'une même nation ou d'un même pays, la séparation physique, aussi bien dans les activités du quotidien, dans la vie professionnelle ou dans l'exercice des droits civiques. La ségrégation peut exister de *jure* (*dans la loi*), c'est-à-dire légalement, ou de *facto* (*dans les faits*). Dans ce dernier cas, la ségrégation prend diverses formes plus ou moins perceptibles allant de la discrimination raciale à l'embauche, dans la location ou la vente de logements, à la formation de milices violentes visant certains groupes.

Lorsque la ségrégation résulte non du rejet d'une minorité par un groupe démographiquement dominant, mais de la volonté de deux groupes de ne pas se mêler, on parlera de *séparation* ou de *séparation de facto*. La ségrégation et la discrimination de *facto* sont bien plus difficiles à éradiquer que celles de *jure* (*codifiées par la loi*), et peuvent d'ailleurs perdurer après que la ségrégation légale a été abolie. C'est ce à quoi on assiste en Afrique du Sud. Bien qu'ayant été légalement interdites,

la ségrégation et les discriminations raciales continuent de persister entre Blanc.hes et Noir.es.

Certains Blanc.hes nostalgiques de l'apartheid, et donc incapables d'une quelconque évolution mentale, refusent *mordicus* d'entendre parler d'une société multiculturelle, alors que la diversité sociologique sud-africaine n'offre qu'une seule alternative : l'entente ou la guerre ethnique. Mais farouchement opposés à tout appel à une société ouverte et conviviale, des Blanc.hes ont créé « l'Etat » d'Orania, un petit territoire autonome au centre de l'Afrique du Sud. Un Etat fantôme où s'est « réfugiée » une communauté blanche réfractaire à l'idée de vivre ensemble avec les Noir.es, et où la présence des Noir.es est strictement interdite : ils ne peuvent y séjourner et encore moins y vivre. Cette « *républiquette blanche* » est, comme on le constate, la réponse définitive (refus) de la communauté européenne de l'Afrique du Sud du vivre en commun dans ce pays que leurs ancêtres avaient conquis il y a trois siècles et demi. Ce refus obstiné du vivre en commun, *-personne ne leur impose le mélange de sang avec les Noir(e)s-*, avec celles et ceux qu'ils considèrent comme « *autres* » et surtout « *inférieurs en humanité* » est la preuve que le racisme est bien ancré depuis des siècles dans la culture euro-occidentale (corps social). Seule une éducation de la réalité biologique unique de tous les êtres humains pourrait à moyen et long terme combattre les préjugés et stéréotypes venus du fin fond de l'esclavage et de la colonisation.

Mais la société « *blanche* » et ses institutions sont murées dans le déni. Elles ne semblent pas prendre à bras-le-corps ce grave problème qui pourrit les rapports entre les populations « *blanches* » et les peuples qui leur sont différents (nous parlons de phénotype).

## **Conclusion**

Le racisme a été théorisé pendant des siècles par les élites européennes pour justifier l'esclavage d'abord, la colonisation ensuite ainsi que les traitements dégradants qu'une partie de l'humanité (Blancs) avait décidé d'infliger à une autre partie de l'humanité, particulièrement les Noir(e)s. Le capitalisme occidental a ensuite pendant longtemps profité de la déshumanisation des populations noires pour en tirer un maximum de profits économiques. Aux États-Unis, par exemple, l'économie capitaliste a bâti sa prospérité grâce au travail gratuit des populations noires pendant des siècles. Avec le temps, le racisme anti-Noirs s'est solidement ancré dans les mœurs occidentales, il est devenu culturel : déshumanisés, l'homme et la femmes noirs ont été, et sont encore, considéré.es comme un amas de muscles, une « *sous-humanité* » avec laquelle aucune interaction, dans aucun domaine, n'est possible.

Convaincus d'être de la « *race supérieure* », des Blanc.hes avaient décrété, sur toutes les terres qu'ils avaient conquises, une séparation entre les peuples autochtones qu'ils

considéraient comme « *autres* », et donc inférieurs avec lesquels aucune interaction, aucun mélange n'étaient permis afin, disaient-ils, de ne pas altérer la « *pureté* » de leur « *race* ». D'où les lois racistes et ségrégationnistes aux États-Unis contre les autochtones (les Indien.nes) d'abord, et ensuite contre les Noir.es, d'où aussi ces mêmes lois en Australie et en Nouvelle-Zélande contre les Aborigènes, et enfin, l'Apartheid ou la politique de ségrégation raciale en Afrique du Sud contre les Noir(e)s.

Moralité : de toutes les entités et peuples du monde, l'Occident blanc est le plus grand donneur de leçons de droits humains, de démocratie, d'Etat de droit, d'égalité entre les êtres humains. Mais dans les faits, l'entité (Occident) et le peuple (blanc) sont ceux qui respectent le moins les valeurs d'humanité dont ils se targuent et brandissent en permanence.

Malgré le gouffre entre les professions de foi sur l'égalité en droits entre tous les êtres humains et une réalité factuelle quotidienne contraire à ces professions de foi, l'Occident se permet de donner des leçons au reste du monde et de s'ingérer dans les affaires intérieures d'autres peuples. Sa prétention à posséder une « *civilisation supérieure* » à celles d'autres peuples l'y autoriserait, affirment ses arrogantes élites « *déshumanisées* ». Une hypocrisie, une duplicité et un cynisme à nuls autres pareils.

Pour citer cet article : Justin M. Ndandu (Juillet 2021)  
« Apartheid : racisme anti-Noir.e et ségrégation raciale en Afrique du Sud »,  
Analyse n°12, Edt. Kwandika de Bamko-Cran asbl, Bruxelles.